

Faciliter des espaces de co-développement et de prise de recul

Cette formation s'adresse à tout professionnel souhaitant développer des pratiques réflexives au sein de son collectif de travail, afin de prendre du recul sur ses actions, faire évoluer sa posture professionnelle et contribuer à une dynamique d'organisation apprenante.

Objectifs de la formation :

- Intégrer les enjeux de la réflexivité dans les pratiques professionnelles.
- Expérimenter des formats d'analyse de pratiques en collectif par le co-développement
- Développer une posture d'écoute, soutenante et régulatrice au sein d'un collectif.
- Structurer des temps de prise de recul adaptés à son environnement professionnel.
- Contribuer à une culture apprenante et de coopération dans son organisation.

Public :

Tout professionnel amené à accompagner une équipe ou un collectif, souhaitant intégrer des temps de prise de recul dans sa pratique et renforcer la dynamique d'apprentissage partagé.

Pré-requis :

Aucun prérequis n'est nécessaire.
Motivation à entrer dans une démarche de coopération et de questionnement de ses pratiques.

Modalités de formation :

Format : en présentiel.

Durée : 3 jours (21 heures).

Tarifs :

Intra : contactez-moi.

Délai d'accès de la formation : de 48h à 2 mois en fonction du financement demandé.

Modalités pédagogiques :

La formation repose sur une pédagogie active, réflexive et expérientielle, ancrée dans le vécu professionnel des participants et orientée vers l'intégration progressive des pratiques de facilitation et de prise de recul. Elle alterne apports ciblés, expérimentations guidées, analyses collectives et temps d'intégration personnelle.

Les participants seront amenés à :

- Explorer leur posture de facilitateur à travers des mises en situation, des retours réflexifs et des éclairages.
- Expérimenter des espaces d'analyse de pratiques CODEV en groupe pour construire des repères transférables et renforcer la posture d'écoute et de questionnement.
- Prendre du recul sur leur quotidien professionnel en mobilisant des outils d'observation, de verbalisation des ressentis et de reformulation.
- Renforcer leur capacité à accompagner les dynamiques collectives en clarifiant leurs intentions et en ajustant leur posture en situation.
- Développer leur présence corporelle à travers des pratiques d'ancrage, de respiration et de centrage, pour agir de manière plus alignée et disponible dans la relation aux autres.
- S'appuyer sur l'intelligence du groupe pour enrichir leurs pratiques, faire émerger des leviers d'évolution, et progresser dans un cadre soutenant et bienveillant.

L'objectif est de créer un espace d'apprentissage collectif, propice à l'expérimentation, à la réflexivité et à l'ancrage durable d'une posture ajustée de facilitateur, au service du développement individuel et des dynamiques collectives.

Faciliter des espaces de co-développement et de prise de recul

Le Programme :

S'ouvrir à la réflexivité et expérimenter un espace d'analyse de pratiques.

- Explorer les enjeux de la réflexivité dans un contexte professionnel.
- Identifier les leviers individuels et collectifs de prise de recul.
- Découvrir quelques principes de l'organisation apprenante.
- Expérimenter un premier espace de co-développement structuré.
- Prendre conscience de sa posture face aux situations complexes.

Expérimenter des démarches d'analyse collective.

- Participer à des échanges guidés par une démarche autour de situations professionnelles vécues.
- Développer la qualité d'écoute et la capacité à formuler une demande ou une question professionnelle.
- Identifier les apports du groupe comme levier de progression individuelle.
- Co-construire des repères simples pour nourrir la réflexivité dans son environnement.

S'inscrire dans une dynamique d'apprenance collective.

- Situer sa démarche dans une logique d'organisation apprenante.
- Observer comment les espaces réflexifs peuvent transformer les relations de travail.
- Intégrer des pratiques corporelles simples (respiration, ancrage) pour soutenir l'attention et le recul.
- Repérer les conditions favorables à la mise en place de temps d'analyse de pratiques.
- Formuler des pistes concrètes pour poursuivre la démarche dans son collectif.

Bilan individuel.

Faciliter des espaces de co-développement et de prise de recul

Modalités d'évaluation :

- **Positionnement** : Avant le début de la formation, chaque participant complète une grille d'auto-positionnement afin d'identifier ses compétences et ses attentes en lien avec l'analyse de pratiques.
- **Evaluation** : La formation est conçue pour favoriser l'apprentissage par l'expérimentation et l'interaction.
- **Pendant la formation** : L'évaluation des acquis se déroule selon les modalités suivantes : Exercices, mises en situations, apports par le formateur, des pairs et auto-évaluation des participants. Co-construction d'outils pratiques pour ancrer les apprentissages.
- **En fin de formation** : Chaque participant complète une grille d'auto-évaluation des compétences acquises en lien avec les objectifs pédagogiques. Une attestation de fin de formation est remise à chaque stagiaire, accompagnée d'une attestation de présence transmise au commanditaire.
- **Suivi** : À l'issue de la formation, les participants sont invités à formaliser un plan personnel de progrès à l'aide du passeport formation remis pendant la session. Un **questionnaire de suivi** est envoyé dans les 3 mois suivant la formation afin d'évaluer **le transfert des acquis en situation professionnelle**. Celui-ci permet d'identifier :
 - . L'application des compétences acquises dans l'animation des séances de co-développement.
 - . Les éventuelles difficultés rencontrées dans la mise en œuvre.
 - . Les ajustements ou besoins complémentaires en accompagnement.
- **Des échanges de suivi individuel ou collectif** peuvent être proposés pour renforcer l'ancrage des apprentissages et accompagner les facilitateurs dans leur pratique.

Accessibilité de la formation :

Effisens s'engage à tout mettre en œuvre pour permettre l'accessibilité de cette formation pour tous les participants. Des adaptations peuvent être mises en place en fonction des besoins spécifiques des apprenants, qu'ils soient d'ordre technique, pédagogique ou organisationnel.

Chaque situation étant unique, nous encourageons chaque participant à signaler ses besoins spécifiques dès l'inscription afin d'optimiser les conditions de formation. Pour toutes informations complémentaires relatives au handicap, nous vous conseillons les structures suivantes : ONISEP, AGEFIPH et FIPHFP et/ou prendre contact avec Véronique Chauvin par mail : v.chauvin@effisens-coaching.fr.